Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-212900377-20260930-DEL_2026_95-DE

COMBRIT-SAINTE-MARINE
KOMBRID SANT-VORAN

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE COMBRIT

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 septembre 2026 A 20H00
(Extrait du registre des délibérations)

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf septembre à 20h00, le Conseil Municipal de Combrit, légalement convoqué le 23 septembre, s'est réuni à l'espace sportif de Croas Ver, rue du Stade, sous la présidence de Monsieur **Christian LOUSSOUARN**, Maire de Combrit-Sainte Marine.

Etaient présents :
Nadine ARHAN, Louisette BÉCHARD, Loïc BOURDON, Gérard BRAUD, Frédéric CHAUVEL, Gilles DEDELIS, Elisabeth DEVULDER, Kilian DILIGEART, Pascal DOURLEN, Marie Rose DUVAL, Jean Michel GAUTIER, Fabienne GENDROT, Florian Le COSSEC, Michèle LE GALL, Brigitte LE GALL-LE BERRE, Aurélie LE GOFF, Hervé LE TROADEC, Éric LE VIOL, Laure LEFEUVRE, Christian LOUSSOUARN, Héléna MOONWESSUR, Éric TANNEAU, Benjamin TANNEAU, Gaëtan VALLERIE

Absents ayant donné procuration :
Lucile LACHAUSSÉE-ROY à Gérard BRAUD
Maryannick PICARD à Elisabeth DEVULDER
Charlène DOUILLARD à Benjamin TANNEAU

Absents :

Nombre de conseillers en exercice :27
Quorum : 14
Nbre de présents : 24
Nbre de procurations : 3
Nbre de votants : 27
Nbre d'absents :

Le Conseil Municipal a désigné Mme Laure LEFEUVRE comme secrétaire de séance.

2026-95 MARCHE 2025-298 – TRAVAUX POUR LA RENOVATION DES CLASSES DE SAINTE MARINE – AVENANTS

Gaëtan VALLERIE, adjoint aux finances, présente le dossier.

Rappel de l'historique de ce projet :
- délibération n°2023-11 en date du 7 mars 2023, approuvant le projet de rénovation des classes de Sainte-Marine et du remplacement du système de chauffage actuel ;
- décision du Maire n°2024-11 en date du 24 décembre 2024 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre à l'entreprise AKAJOULE ;
- décision du Maire n°2025-06 en date du 24 juillet 2025 attribuant le marché de travaux pour les lots 2, 3 et 5, et constatant l'absence d'offre pour les lots n°1 et 4 ;
- délibération n°2025-63 en date du 15/10/2025 attribuant les lots n°1 et 4 ;
- délibération n°2026-74 en date du 23/06/2026 attribuant le lot n° 2 suite à une relance;
- Délibération 2026-53 approuvant l'avenant n°1 du Lot n 1 – CVC – Plomberie pour un montant de 5 751,13€ ;
- Délibération 2026-75 approuvant l'avenant n°2 du Lot n 1 – CVC – Plomberie pour un montant de 1 324,75€ ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la commande publique, et notamment son article R.2194-1 relatif aux modifications des marchés publics ;
Vu les pièces constitutives du marché n°2025-298 ;

Considérant que dans le cadre de la rénovation énergétique des classes de l'école Sainte-Marine, des avenants sont nécessaires pour les lots 1, 2, 3 et 5.

Lot 1 – CVC - Plomberie - Objet de l'avenant n°3 :

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-212900377-20260930-DEL_2026_95-DE

8 radiateurs étaient initialement prévus au marché mais 3 doivent être rajoutés

Lot	ENTREPRISE	MONTANT HT INITIAL	MONTANT DES AVENANTS			NOUVEAU MONTANT HT	% total par rapport au marché
			MONTANT HT PRECEDENT AVENANT N°1 DEJA VALIDE	MONTANT HT PRECEDENT AVENANT N°2 DEJA VALIDE	MONTANT DE L'AVENANT N°3 HT		
1	PROTHERMIC	141 580,41€	+ 5 751,13€	+ 1324,75€	+ 5 540,44€	154 196,73€	+ 8,91 %

Lot 2 – Cloisons sèches, faux plafonds et isolation - Objet de l'avenant n°1 :
Il n'est pas nécessaire de conserver des trappes et d'ajouter un doublage

Lot	ENTREPRISE	MONTANT HT INITIAL	MONTANT DES AVENANTS		NOUVEAU MONTANT HT	% Par rapport au marché
			MONTANT HT PRECEDENTS AVENANTS	MONTANT DE L'AVENANT N°1 HT		
2	ISODET	83 051,21 €	-	- 630,80€	82 420,41€	- 0.76%

Lot 3 – Electricité - Objet de l'avenant n°1 :
Il est important de prévoir une alimentation électrique pour les futurs brasseurs d'air

Lot	ENTREPRISE	MONTANT HT INITIAL	MONTANT DES AVENANTS		NOUVEAU MONTANT HT	% Par rapport au marché
			MONTANT HT PRECEDENTS AVENANTS	MONTANT DE L'AVENANT N°1 HT		
3	MBM	13 319,73€	-	1 657,48€	14 977,21€	12,44%

Lot 5 – Peinture et revêtement de sol - Objet de l'avenant n°1 :
Dans un souci d'esthétique et d'homogénéité , 2 pièces supplémentaires sont à intégrer

Lot	ENTREPRISE	MONTANT HT INITIAL	MONTANT DES AVENANTS		NOUVEAU MONTANT HT	% Par rapport au marché
			MONTANT HT PRECEDENTS AVENANTS	MONTANT DE L'AVENANT N°1 HT		
5	SOCIETE BATIMENT DE CORNOUAILLE	22 748,49€	-	1 232,41€	23 980,90€	5.42%

Ci-dessous un récapitulatif des avenants du marché global :

MARCHE	MONTANT HT INITIAL	MONTANT DES AVENANTS	NOUVEAU MONTANT HT	%

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-212900377-20260930-DEL_2026_95-DE

		MONTANT HT PRECEDENTS AVENANTS	MONTANT DES AVENANTS PROPOSES		Par rapport au marché
Rénovation des classes de Sainte-Marine	286 240,51 €	7 075,88 €	7 799,53 €	301 115,92 €	5,20%

Vu l'avis favorable de la commission finances du 21 septembre 2026,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver les avenants portés sur les tableaux ci-dessus pour les lots 1, 2, 3 et 5.
- D'autoriser le Maire à les signer.

Pour copie conforme
Le 30 septembre 2026

Christian LOUSSOUARN
Maire de Combrit – Sainte Marine

